



Objet : Inscription ou réinscription année scolaire 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous invitons à vous inscrire, afin de nous permettre avec notre professeur Nia Gachon de mettre en place l'organisation de la prochaine année.

Les cours d'Anglais reprendront le 14 septembre, par groupes de 11 élèves maximum.

La cotisation annuelle payable dès l'inscription est de 204€.

Pour les personnes déjà adhérentes en 2019-2020 ce montant sera diminué de l'avoir lié à la perte de cours de l'année dernière Cf PV réunion du bureau juin 2020.

Mode de règlement

Nouveaux adhérents :

3 chèques de 68 € (encaissement en octobre – janvier - avril).

Anciens adhérents :

1 chèque de 30 € (avoir 2019-2020) (encaissement en octobre)

2 chèques de 68 € (encaissements janvier – avril)

Pour l'inscription :

- Établir le chèque à l'ordre de LA CHAPELAINE ANGLAIS (chèques vacances acceptés).
- Retourner un exemplaire du présent bulletin d'inscription.
- Retourner un exemplaire du règlement intérieur signé.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

Adresse-E-Mail:

Cocher l'horaire validé et correspondant à votre niveau établis en liaison avec le professeur

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Lundi 10h30 - 12h00 Intermediare | <input type="checkbox"/> 12. Mercredi 18H30 - 20h Preintermediate |
| <input type="checkbox"/> 2. Lundi 14h00 - 15h30 Intermediare | <input type="checkbox"/> 8. Jeudi 9h00 - 10h30 Débutant |
| <input type="checkbox"/> 4. Mardi 09h00 - 10h30 Upperintermediate | <input type="checkbox"/> 9. Jeudi 10h40 - 12h10 Elementary |
| <input type="checkbox"/> 5. Mardi 10h40 - 12h10 Intermediare | <input type="checkbox"/> 10. Jeudi 14h00 - 15h30 Advanced |
| | <input type="checkbox"/> 11. Jeudi 15h40 - 17h10 Upperintermediate |

Les horaires et le nombre de cours (en plus ou en moins) sont susceptibles de modifications en fonction du nombre des inscriptions et des disponibilités de la salle de cours.

Déposez votre inscription et votre chèque sous enveloppe notée « La Chapelaine Anglais », dans la boîte à lettre de la bibliothèque de La Chapelaine ou auprès de votre professeur lors du premier cours.

Renseignements : Martine LECLERC tél : 06 87 21 72 46 ou Michel LENDORMY tél : 06 10 07 07 01



REGLEMENT INTERIEUR Année 2020/2021

ADHESION

Dans la limite des places disponibles par groupe (horaire/niveau), les anciens adhérents renouvelant leur adhésion pour la nouvelle année seront prioritaires pour l'attribution des places.

COTISATION

Le montant de la cotisation pour 28 cours de 1h30 à l'année est de 204 € pour la période scolaire 2020-2021.

ABANDON DE L'ACTIVITE

Le paiement total de la cotisation est effectué en début d'année scolaire avec encaissement en trois tranches octobre, janvier, avril. La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'abandon de l'activité sur décision unilatérale de l'adhérent. Si l'activité devait être interrompue en cas de force majeure (mesures gouvernementales, décision mairie), un remboursement ou avoir sur les T2 et T3 pourra être envisagé au prorata des cours.

LIVRES ET MOYENS AUDIOVISUELS

Chaque adhérent doit acheter le livre ou support correspondant au cours qu'il fréquente et sélectionné par le professeur.

GESTION DES HORAIRES

Chaque adhérent doit respecter les horaires de début et de fin de séance. Un planning des cours sera mis en ligne sur le site de la Chapelaine « section Anglais » début septembre. En cas d'impossibilité pour un adhérent de participer à l'un des cours, pour des raisons personnelles, il n'est pas possible de récupérer sur un autre jour.

MESURES SANITAIRES

Les normes et mesures sanitaires préconisées ou exigées au niveau national ou local devront être respectées et appliquées. Une information et formation sera donnée lors du premier par votre professeur qui sera le référent mesures sanitaires liées au covid.

ENTRETIEN DES LOCAUX

A la fin des cours, les adhérents doivent ranger la salle et laisser un local propre en respectant les règles sanitaires, le tableau doit-être nettoyé.

Pour des raisons de sécurité le matériel doit être débranché et remis en place.

Les locaux étant communs à plusieurs activités, les chaises doivent être rangées le long du mur au dernier cours de la journée (lundi, mardi, mercredi, et jeudi).

Les sacs de déchets en fin de journée (papier, gobelets, etc) doivent être déposés dans les containers dans la cour.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Nom, prénom :

Adresse :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Un exemplaire est à conserver par l'adhérent et l'autre exemplaire est à remettre au bureau de la section Anglais.